

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 5 octobre 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

• (2.40 p.m.)

LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

MODIFICATIONS RELATIVES AUX ANNONCES DE CIGARETTES

M. Barry Mather (New Westminster) demande la permission de présenter le bill n° C-157, modifiant la loi sur la radiodiffusion (Annonces de cigarettes).

—Monsieur l'Orateur, l'objet de ce projet de loi est tout simplement d'étendre les pouvoirs de la loi sur la radiodiffusion pour permettre au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion de réglementer les annonces de cigarettes dans l'intérêt de la santé publique.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

MODIFICATION VISANT À ACCROÎTRE LE CAPITAL, LA CAPACITÉ D'EMPRUNT, ETC.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité à sa prochaine séance pour l'étude du projet de résolution suivant, recommandé à la Chambre par Son Excellence:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle en vue d'en augmenter le capital autorisé de cinquante millions à soixante-quinze millions de dollars, d'accroître sa capacité d'emprunt jusqu'à un montant n'excédant pas dix fois l'ensemble de son capital versé et de son fonds de réserve et d'apporter certains autres changements relatifs à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

[Français]

LA CONSTITUTION CANADIENNE

QUESTION RELATIVE À LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser à l'honorable ministre de la Justice.

L'honorable ministre voudrait-il commenter la déclaration du premier ministre du Québec, traitant de l'unité nationale et des problèmes constitutionnels?

L'hon. P.-E. Trudeau (ministre de la Justice): Volontiers, monsieur le président. Le premier ministre de la province de Québec, dans la première partie de sa déclaration, a indiqué que le premier devoir des québécois était d'exercer les pouvoirs qu'ils possèdent en vertu de la constitution canadienne telle qu'elle existe. Cela a toujours été la position de notre gouvernement.

En deuxième lieu, il a indiqué que certains droits de la communauté linguistique francophone du Canada devaient être insérés dans une nouvelle constitution, et c'est exactement la position que le très honorable premier ministre du Canada (M. Pearson) a prise, quand il a proposé une conférence des premiers ministres provinciaux, sur une déclaration constitutionnelle des droits de l'homme, lors de la réunion du 5 juillet.

Alors, sur ces points, nous sommes tout à fait d'accord avec le premier ministre Johnson. Nous sommes heureux qu'il se rallie enfin à notre point de vue.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Cette déclaration va-t-elle amener l'honorable ministre de la Justice à convoquer une conférence fédérale-provinciale, dans le plus bref délai possible, pour étudier toutes ces questions constitutionnelles?

L'hon. M. Trudeau: Ce n'est pas, monsieur le président, la position du premier ministre Johnson.

Il a indiqué que la conférence convoquée par M. Robarts est une chose très importante, et c'est également mon point de vue. Nous sommes très heureux que cette conférence ait lieu, et nous espérons que, à cette occasion, ceux qui, depuis fort longtemps, s'expriment dans des formules imprécises devront enfin négocier sur des réalités. Après cela, nous serons heureux de rencontrer les provinces pour discuter de réalités et non pas de mots.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire. Étant donné que l'honorable ministre vient de dire que la conférence convoquée par M. Robarts sera très importante, ne changerait-il pas d'idée et ne se rendrait-il pas, comme membre du gouvernement, à cette conférence? Ne changerait-il pas d'idée et n'irait-il pas, personnellement, représenter le gouvernement du Canada à cette conférence?

L'hon. M. Trudeau: Monsieur le président, le premier ministre Robarts a indiqué que cette conférence était une conférence inter-